

Montréal, le 14 octobre 2005

Madame Michèle Fortin,
Présidente-directrice générale de Télé-Québec
Monsieur Denis Bélisle,
Directeur général des Affaires juridiques et des Ressources humaines, Secrétaire général

Madame, Monsieur,

Par la présente je vous fais part d'une résolution adoptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale du Syndicat Général des Employées de Télé-Québec réunis le 13 octobre. Vous trouverez le texte de cette résolution en annexe.

Cette demande de rencontre s'inscrit dans la suite des mesures administratives annoncées dernièrement qui vont entraîner la fermeture du costumier, de l'atelier de décors et du magasin d'accessoires.

Il nous semble essentiel que vous donniez une réponse positive à cette requête car elle est garante de l'harmonie des relations à venir pour l'ensemble du dossier de la transformation de Télé-Québec.

Merci de votre attention.

Annick Charette
Présidente
SGETQ

Annexe

Proposition adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale du Syndicat général des employées de Télé-Québec du 13 octobre 2005.

« Le comité exécutif et les membres du S.G.E.T.Q. exigent que la direction de Télé-Québec rencontre, avant le 25 octobre, les employé(e)s afin de faire connaître le plan d'ensemble des modifications prévues par le comité de transformation et ce, dans le souci de transparence évoqué par la présidente lors de sa réunion du 30 août 2005 ».